

Foire ou film?

Autor(en): **Frikart, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **4 (1938)**

Heft 62

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-733303>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Foire ou Film?

Si, il y a quelque 30 ans, le Conseil fédéral ou les Chambres fédérales avaient présenté un projet de Chambre suisse du cinéma, il n'aurait pas été repoussé par une voix de majorité, mais on en aurait ri dans le pays tout entier et on ne se serait pas gêné de tourner en ridicule nos plus hautes autorités.

En ce temps-là le cinéma errait d'une foire à l'autre, avec les tentes et les machines à vapeur que les forains trimbalaien de ville en ville et de village en village. C'était encore le beau temps où l'on ramassait les sous des spectateurs à pleines mains. On ne faisait pas de différence entre le film et les autres attractions des baraques et toutes les scènes, en passant de la maison hantée par des revenants au boudoir de la dame trop court-vêtue, étaient accompagnées par le tohu-bohu de la musique des carrousels. La jeunesse s'entassait sur les bancs de bois nu pour s'ébaubir devant une captivante chasse au criminel ou devant une palpitante histoire d'amour à faire pleurer.

Mais, les temps ont changé. La situation du cinéma s'est fondamentalement modifiée et c'est dans de véritables palais qu'on l'a installé, de façon sédentaire. Les films passent journallement et ce que l'on présente maintenant sur l'écran lumineux peut être qualifié, en toute sincérité, d'artistique. Mais si cette prétention est justifiée, elle n'en est pas moins fort discutée. Bien plus que ça: le film a captivé l'intérêt des sphères les plus sélectes. Des hommes d'Etat s'occupent du cinéma, qu'ils voudraient voir danser d'après leur musique. Et le champ d'action du film s'étend de plus en plus. Il n'est plus une simple attraction de foire; il aspire à devenir toujours plus l'expression moderne d'idées artistiques ou autres et à occuper un rang répondant mieux à l'influence qu'exerce son pouvoir suggestif.

Les milieux économiques et politiques aussi bien que tous ceux qui s'occupent d'art et de propagande, commencent à s'intéresser au cinéma.

A l'étranger, le film s'est assuré depuis longtemps déjà la place qu'il mérite par son importance et sa nature. Chez nous, il est en train de se frayer son chemin. L'intérêt croissant que le public voue au problème du cinéma, l'attention réelle que l'on porte aux films de qualité et captivants, prouvent clairement que si l'on n'accordait que peu d'importance au cinéma, en Suisse, il n'en est plus de même et qu'une évolution favorable se dessine sérieusement. Le mouvement est même déjà si vaste que le premier projet pour ordonner et encourager le cinéma, en Suisse, a réussi à déclencher une opposition parlementaire!

Toutefois, l'idée que le film n'est plus une marchandise de foire n'est pas encore généralisée. Il y a encore, par ci par là, des milieux qui ne veulent rien savoir du cinéma, qui vont même jusqu'à le mépriser et qui remercient la Providence «qu'il n'y ait pas de cinéma dans le voisinage»! Ce sont les antagonistes d'hier, les

ennemis du film qui «prêchent par ignorance» en se retranchant derrière un scepticisme que la réalité rend aveugles.

Mais, chose extraordinaire: ces ennemis du film ne se recrutent pas seulement parmi les spectateurs ou dans les milieux intellectuels du peuple, on en trouve aussi dans les milieux cinématographiques. Ce sont ceux que nous baptiserons les ennemis «involontaires», qui n'ont pas encore compris que depuis longtemps déjà le film n'est plus un article de foire permettant de gagner de l'argent à la pelle — les circonstances aidant — mais que c'est une chose qui a une existence propre et des moyens de vivre personnels. Je pense à tous ces «spécialistes» qui croient qu'il suffit d'user d'une propagande tapageuse et souvent mensongère ou de présenter n'importe quel «navet» pour réussir une affaire. Ils se figurent que parce qu'on pouvait gagner largement sa vie, il y a 30 ans, avec des films «hallucinants», il en est de même aujourd'hui, et ne se soucient pas de la rapidité avec laquelle le cinéma s'est développé et perfectionné. Ce sont ceux qui ne voient éternellement que ce qui se faisait *hier*, en croyant que ce qui se fait *aujourd'hui* a été réalisé sans transition aucune. Ce sont ces «spécialistes» pour lesquels les longues années pendant lesquelles ils ont exercé leur profession comptent plus que l'intelligence professionnelle et commerciale. Ils ne se rendent pas compte que ce n'est pas en se cramponnant à des habitudes surannées qu'ils feront prospérer leur affaire, mais bien en suivant pas à pas l'essor continu du cinéma.

Sciemment ou non, ces antagonistes rabaisent le cinéma au niveau d'un divertissement de foire, empêchent le libre développement du film et créent ainsi les difficultés dont souffrent aujourd'hui notre économie et notre culture cinématographiques. Et comme ces antagonistes sont encore passablement nombreux dans notre pays, il ne faut pas s'étonner que le domaine du cinéma se trouve dans une situation vraiment chaotique, en Suisse.

Ces individus, qui «prêchent par ignorance», prétendent que le film n'a aucune valeur intellectuelle ou artistique. Ils préféreraient qu'on interdise les séances cinématographiques. Ils ne voient pas que l'homme moderne, qui s'en remet sans préjugés à l'évolution du temps présent, se laisse entraîner d'une façon ou d'une autre par le cinéma, que ce soit à titre de spectateur, d'artiste ou de critique. Ils ne veulent pas convenir que le film peut servir de distraction, d'enseignement, d'émulation ou de délassement.

De leur côté, les autres antagonistes, ceux que nous appelons les ennemis «involontaires», qui veulent vivre de ce public, prétendent que le cinéma ne cherche qu'à distraire, qu'à chatouiller les nerfs ou qu'à remuer les cœurs. Ils ne se rendent pas compte qu'ils cultivent

ainsi un véritable antagonisme du cinéma, qui pourra se retourner un jour ou l'autre contre eux-mêmes ou contre le cinéma. Ils ne comprennent pas non plus qu'on ne les prenne pas au sérieux, parce qu'on les taxe pour ce qu'ils valent: des saltimbanques, des jongleurs, auxquels on fait cadeau de son argent pour autant que leurs facéties plaisent, mais qu'on repousse lorsque leurs railleries fatiguent.

Les ennemis des deux camps se combattent; ils ont juré une guerre à outrance. Mais ils ne se sont pas encore rendu compte du grave préjudice qu'ils causent, tous ensemble, au cinéma dont leur existence dépend, directement ou indirectement. Il ne leur est pas encore venu à l'esprit que tout en enrayant le libre développement du film, ils causent un tort énorme à l'économie cinématographique. Car il est un fait certain: on ne peut plus envisager les temps modernes sans tenir compte du cinéma, que ce soit dans le domaine économique ou dans le domaine intellectuel.

Il faut donc arriver avant tout à ce que les antagonistes du cinéma, de quel camp soient-ils, deviennent des amis du cinéma et reconnaissent sa substance et sa valeur en cherchant à l'encourager à leur manière.

Pour les uns, la tâche consistera à apprendre à connaître réellement le cinéma, à en apprécier la valeur divertissante, impulsive, instructive et délassante, tout en collaborant aux efforts tendant à un développement toujours plus grand du 7^{me} art.

Pour les autres, la tâche sera sensiblement la même. Leur collaboration consistera cependant à choisir soi-

gneusement leurs films et à démontrer la réelle valeur du cinéma en variant judicieusement leurs programmes et en donnant la préférence aux films de valeur. Ce qui est bon et vaut quelque chose n'est pas nécessairement ennuyeux et monotone.

Le Conseil national ayant, dans sa séance du 26 octobre dernier, décidé à une voix de majorité de renvoyer au Conseil fédéral le projet d'institution d'une Chambre suisse du cinéma, cet objet sera de nouveau porté à l'ordre du jour d'une prochaine session parlementaire. Le vote du Conseil National tendait aussi à ce que le message du Conseil fédéral fut modifié en tenant compte des vœux et des craintes qui ont été exprimés. Le fait que le Parlement a accepté sans opposition le crédit demandé pour permettre à la Commission fédérale du cinéma de travailler provisoirement jusqu'au 30 juin prochain, prouve que les Chambres fédérales ont conscience de l'importance du cinéma. Le postulat *Meili* indique clairement aussi que l'institution d'un organe central pour l'étude du statut du cinéma, en Suisse, est nécessaire.

Cependant, il faut d'ores et déjà se mettre dans l'idée qu'une Chambre du cinéma ne pourra pas accomplir seule la tâche qui lui incombe, que ce soit au point de vue économique ou au point de vue intellectuel, mais qu'elle devra pouvoir compter sur l'appui et la collaboration de toute la population suisse.

Il est donc important qu'on fasse tomber tout antagonisme quelconque contre le cinéma; il y va de l'intérêt de tous les partisans d'une communauté d'intérêts suisses.

M. Frikart.

Il faut en finir avec cette légende du «Cinéma école du crime».

Dans «L'Écran» du 29 janvier — «L'Écran» est l'Organe officiel du Syndicat Français et de l'Union des Chambres Syndicales françaises des Théâtres Cinématographiques et Industries annexes — nous lisons l'article suivant:

«En première page de son numéro du 26 Janvier, sur quatre colonnes et en caractères gras, notre confrère «Le Matin» reprend ces vieilles antiennes que nous ne cesserons jamais de réfuter: «S'il y avait moins de jeunes apaches à l'écran, il y aurait peut-être moins de jeunes détenus dans les pénitenciers» et encore: «Trop de films, surtout de films américains, constituent une sorte de glorification du gangstérisme ou de célébration du crime.»

Nous protestons véhémentement contre de telles assertions.

Nous nous inscrivons en faux contre une telle accusation.

La semaine passée, dans l'Écran, commentant une chronique de M. de La Fouchardière, nous soulignons ses justes conclusions. Il n'est pas un film dit de «gangsters» ou «policier» dans lequel le beau rôle ne soit en définitive réservé au détective, dans

lequel le voleur, le bandit ne soit pris, condamné et en fin de compte ne fasse figure d'imbécile.

Nous attendons un exemple. Qu'on nous dise quel est le film qui soit une «glorification du gangstérisme», une «célébration du crime».

Nous pouvons, nous, au contraire, apporter à notre thèse des précisions.

La Légion de la Défense américaine, — et notre confrère «Le Matin» doit savoir qu'il ne s'agit pas là d'une plaisanterie mais d'une organisation sérieuse, — ligue qui surveille étroitement la moralité des films, vient de publier son rapport annuel.

Or il ressort de sa statistique que 61 % des films qui ont passé en Amérique en 1937 ont été reconnus bons pour tous les publics, 30 % bons pour les adultes, 8 % soulevèrent l'objection morale et 1 % fut condamné pour immoralité.

Donc 91 % des films américains et étrangers, présentés en Amérique furent considérés comme extrêmement moraux, 8 % douteux, et 1 % immoral.

Et dans ce 1 % (qui représente 6 films américains et 7 étrangers) nous relevons La Kermesse Héroïque et La Vie Privée d'Henry VIII.

Est-il besoin de commenter?

Mais nous pourrions par contre répondre à notre confrère que ce n'est pas le Cinéma, mais la Grande Presse qui apprit, avec l'affaire Weidmann, la meilleure façon de tuer ...

que «Le Matin», en première page de ce même numéro où il fustige le Cinéma, reproduit la photographie de «Weidmann rasé pour la première fois depuis son arrestation», et aussi celle de «Jeanne Loreau, l'odieuse garçonne du Creusot», celle, malsaine, des gendarmes relevant le corps sanglant de leur adjudant ...

pour ne parler que de la première page ...

... et «Le Matin» n'est pas, des quotidiens, celui qui dans ce sens exagère le plus!

S'il y a une école du crime, ce n'est pas au cinéma qu'il faut la chercher. Ses élèves ont depuis longtemps trouvé une large et complète documentation dans leur journal qui ne leur fait grâce d'aucun détail ... et ne leur coûte encore que 8 sous ...»

Qu'en pensent nos grands moralisateurs suisses, ainsi que nos autorités de police et nos commissions de censure? ... car c'est bien un peu comme ça se passe aussi chez nous!